



Groupe communiste et solidaire

Vœu relatif au soutien aux civils palestiniens

Conseil d'arrondissement du 14 Mai 2024

Déposé par Catherine Chevalier et Anissa Ghaidi .

Considérant qu'il y a huit mois jour pour jour, le 7 octobre 2023, le Hamas détenant l'autorité sur la bande de Gaza, frappait de manière inédite et terroriste l'État d'Israël, faisant plus de 1 160 morts et 250 otages, 7 500 blessés ,pour la plupart des civils. La population israélienne ainsi que beaucoup de pays dans le monde sont restés figés, *en état de sidération comme si les horloges s'étaient arrêtées ce 7 octobre*, après l'attentat perpétré par le Hamas, ce qui explique la difficulté pour avancer, y compris dans des négociations et bien souvent dans des prises de position humanistes.

Cette attaque sans précédent contre l'état hébreux dont la riposte sur la bande de Gaza ne connaît aucun répit, depuis lors, faisant 33 137 morts, d'après le Hamas, dont une grande partie d'enfants. En avril, on comptait déjà 19 000 orphelins

En six mois, les bombes israéliennes qui dévastent le petit territoire assiégé, sans possibilité pour les populations civiles de trouver refuge ; soumise au manque d'eau de nourriture de soins, en état de famine imminente malgré l'aide humanitaire organisée par diverses nations, dont la France, a tué davantage que quatre ans de conflits partout ailleurs dans le monde ; le Président des Etats-Unis, M. Joe Biden a lui-même été très clair sur l'absolue nécessité de faire parvenir l'aide humanitaire aux civils gazaouis ;

Considérant qu'à la date du 1^{er} avril on comptait 196 travailleurs humanitaires tués dans le conflit.

Considérant que selon l'article 18 de la Convention (IV) de Genève sur la protection des civils en temps de guerre *"les hôpitaux civils organisés pour donner des soins aux blessés, aux malades, aux infirmes et aux femmes en couches ne pourront, en aucune circonstance, être l'objet d'attaques ; ils seront, en tout temps, respectés et*

protégés par les Parties au conflit” et que l’intégralité d’entre eux ne peuvent être considérés comme des objectifs militaires ;

Considérant que 82 % des infrastructures de santé ont été partiellement endommagées ou complètement détruites et que les derniers hôpitaux restants sont débordés, avec un système de santé et des personnels médicaux à bout de souffle alors que les épidémies mortelles sont durablement de retour dans la bande de Gaza. Considérant que plus de 1,9 million de personnes ont été déplacées par l’armée israélienne, dont la moitié étant des femmes et des enfants, au nord du territoire, vers Rafah, laissant derrière la moitié des structures endommagées ou détruites rendant ces territoires inhabitables.

Considérant que plus de la moitié des infrastructures d’accès à l’eau ont été endommagées et que le traitement des eaux usées est suspendu, qu’au nord désormais surpeuplé, les familles déplacées vivent un dénuement total sans eau, nourriture, ni médicaments ;

Considérant que dès son premier verdict de janvier dernier dans l’affaire opposant l’Afrique du Sud à Israël pour «génocide » présumé à Gaza, **la Cour internationale de Justice (CIJ)** a ordonné qu’Israël prenne immédiatement des mesures pour garantir que son armée ne viole pas la Convention sur des actes pouvant être assimilé au mot génocide- et a délivré en mars une nouvelle ordonnance relative à son obligation d’autoriser et de faciliter la livraison de l’aide humanitaire à Gaza alors que la situation se détériore de jour en jour ; *Il y a une punition collective envers le peuple gazaoui et l’utilisation de la famine contre une population est crime de guerre* », martèle Jean-Claude Samouiller, **président d’Amnesty International France**.

Considérant qu’il est urgent que l’**UNWRA** (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), qui avait vu ses appuis financiers interrompus suite à une polémique lancée par l’État hébreu qui n’a pas su justifier ses allégations, puisse reprendre ses activités.

Pour rappel : L’Unrwa, créée par l’Assemblée générale de l’ONU en 1949, "est la colonne vertébrale des opérations humanitaires" à Gaza, son patron Philippe Lazzarini, s’était défendu devant le Conseil de sécurité dénonçant une campagne "insidieuse" pour mettre fin à ses opérations.

Considérant que le commissaire européen en charge de l’aide humanitaire, Janez Lenarcic à saluer le rapport commandé par l’ONU à l’ancienne ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna, qui selon lui "souligne le nombre important de systèmes de conformité mis en place par l’Agence" pour garantir son intégrité et sa neutralité après les accusations lancées par Israël.

Ces accusations ayant entraîné la suspension de financements par certains pays donateurs. Beaucoup ont repris leur soutien, dont le Canada, la Suède, le Japon, et l’UE.

Nous rappelons que la ville de Paris qui a toujours su défendre les droits humains, comme en 2008 son soutien à Ingrid Bettencourt.

Catherine Chevalier et Anissa Ghaidi émettent le vœu que :

- **La Ville se joigne à la voix du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et de tant d'autres organisations internationales demandant à ce qu'un cessez-le-feu pérenne soit immédiatement appliqué dans la bande de Gaza.**
- **La Ville poursuive son plaidoyer en faveur de libération de l'intégralité des otages israéliens.**
- **Que la Ville puisse s'engager à verser une aide à des associations humanitaires tel UNICEF pour soutenir les enfants palestiniens comme l'a fait avec courage la ville de Marseille en votant une aide humanitaire à l'unicef et à l'unrwa.**
- **La Ville éteigne toutes les lumières de la tour Eiffel le temps d'un soir, afin d'exprimer la solidarité des Parisiens et des Parisiennes envers les victimes civiles innocentes palestiniennes et Israéliennes.**